Projet d'établissement

Mosaïques 1

Mosaïques 2

Multi accueil Les Mosaïques

1. **Projet d'accueil** (page 2)
2. **Projet social et de développement durable** (page 5)
3. **Projet éducatif** (page 10)
4. **Charte Nationale d'accueil du Jeune Enfant** (page 23)

Mise à jour : février 2023

I. Projet d'accueil

Le multi accueil Les Mosaïques est un établissement municipal, géré par La Ville du Bouscat – Place Gambetta 33110 Le BOUSCAT

1. Prestations d'accueil proposées

La structure offre 40 places pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, au sein de deux bâtiments distincts.

- **Mosaïques 1** propose 20 places par jour du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Un contrat d'accueil est signé entre la famille et la ville pour 1,2,3,4 ou 5 jours par semaine, sur une période d'un an maximum, renouvelable jusqu'au départ de l'enfant à l'école.
- **Mosaïques 2** propose 20 places par jour, sauf le mercredi (fermé), de 8h30 à 18h.
    - 12 places par jour sont réservées à de l'accueil régulier de1,2,3 ou 4 jours par semaine, pour lesquels un contrat est signé entre la Ville et la famille
    - 8 places par jour d'accueil occasionnel, à la demande, sur réservation en fonction des places disponibles sur le planning

Un accueil d'urgence ouvert aux familles dans certaines circonstances particulières précisées dans le règlement de fonctionnement.

Les deux groupes sont organisés en âges mélangés, ou « petites familles ». L'aménagement et l'organisation sont pensés et évoluent tout au long de l'année afin de répondre aux besoins d'éveil, d'évolution, de jeu ou de repos pour chaque enfant, en fonction de son âge et de ses besoins.

L'établissement est ouvert toute l'année sauf 4 semaines en été, 1 semaine à Noël, le pont de l'Ascension, le lundi de Pentecôte et 3 journées pédagogiques pour le personnel.

2. Les locaux :

Mosaïque 1 accueille 20 enfants par jour dans les locaux suivants :

- Un hall d'accueil de 14m2
- Une grande salle de vie principale de 111m2, dont l'aménagement est pensé de façon à répondre aux différents besoins des enfants, en fonction de leur âge et/ou stade de développement.
- 4 dortoirs de 12, 11, 11 et 8 m2 (soit 42 m2)
- une salle d'hygiène de 42m2 (avec dégagements) comprenant 4 plans de changes, 4 petits WC
- un grand jardin d'environ 250 m2

Des travaux sont programmés à l'été 2023 pour créer un espace de jeu supplémentaire de 9 m2 communicant avec la pièce principale et permettant de séparer le groupe d'enfants par moments.

Surface totale : environ 11 m2 / enfant (hors bureaux et locaux techniques)

Mosaïques 2 accueille 20 enfants par jour dans les locaux suivants :

- Une salle de vie principale de 63.25m2
- Une salle de peinture de 14.70m2
- une salle de motricité de 19.95m2
- 4 dortoirs de 10.7, 14.4, 14.4 et 9.10 m2 (soit 48.6 m2)
- une salle d'hygiène de 13.95m2 m2 comprenant 4 plans de changes et 4 petits WC
- un dégagement de 15.8m2
- une terrasse couverte avec sol synthétique d'environ 100 m2
- un jardin enherbé d'environ 100 m2

Surface intérieure : environ 8.81 m2 / enfant

3. L'équipe du multi accueil

Une équipe pluridisciplinaire composée de 17 professionnels est présente dans la crèche au quotidien pour accueillir les enfants :

1 infirmière puéricultrice DE (temps plein)
Directrice

Mosaïques 1 : (20 enfants)

Ouverture 5 jours / semaine de 7h30 à 18h30

1 Educatrice de jeunes enfants (temps plein)

5 auxiliaires de puériculture DE (temps plein)

1 Technicienne de l'Intervention sociale et familiale – TISF - (volante)

1 agent d'entretien

Mosaïques 2 : (20 enfants)

Ouverture 4 jours / semaine de 8h30 à 18h30

1 Educatrice de jeunes enfants (temps plein)2

auxiliaires de puériculture DE (temps plein)

3 CAP AEPE (temps plein)

1 agent d'entretien (temps plein)

1 médecin pédiatre RSAI* (1 heure par semaine)

1 professionnel de santé
(3 demi-journées par semaine)

1 psychologue (15h / mois)

1 cuisinière (temps plein)

*Référent Santé et Accueil Inclusif

Des intervenants extérieurs sont présents pour des séances ponctuelles d'éveil culturel ou psychomoteur. L'ensemble du personnel bénéficie du plan de formation continue de la collectivité.

En 2023, la crèche accueille une résidence d'artiste autour de la danse libre, en 2024/2025 une résidence d'artiste autour du chant lyrique (avec la Cie Eclat)

L'équipe encadrant les enfants bénéficie de 3 séances par an d'analyse de la pratique professionnelle, animées par une psychologue clinicienne extérieure à l'organisation. Ces jours-là, la crèche ferme à 17h30.

Toute l'équipe se réunit 3 fois par an en journée pédagogique : 2 jours de pré-rentrée fin août et 1 journée en janvier/février.

4. L'accueil des enfants présentant un handicap ou une maladiechronique

Principe 1 de la charte d'accueil : « Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ».

La crèche collective traditionnelle, du fait de son rythme et de son organisation, n'est pas toujours adaptée à tous les jeunes enfants. Notamment ceux ayant des besoins spécifiques en matière de santé, ceux pour qui les relations sociales peuvent être source de stress, ceux pour lesquels la trajectoire de développement, la maladie ou le handicap exigent des ajustements ou des connaissances professionnelles spécifiques. Certains enfants, atteignant l'âge de 3 ans, ne sont pas prêts pour l'école, ses règles, ses attendus, ses apprentissages.

La crèche Les Mosaïques, engagée depuis de nombreuses années dans l'accueil des enfants à besoins spécifiques, **s'est structurellement organisée pour lever tous les freins matériels et humains à ces accueils**, à travers notamment la création d'un poste supplémentaire en 2024.

Là où la règlementation impose un minimum de 1 professionnel pour 6 enfants, la crèches Les Mosaïques2 propose un taux d'encadrement **d'un professionnel pour 3.3 enfants**. Là où, dans une crèche classique, les équipes se croisent pour couvrir une amplitude de 11h, sur la crèche des Mosaïques2, fermée le mercredi, les **6 professionnels travaillent 9h15 par jour**, **sur les mêmes horaires** afin de favoriser des repères pour les enfants et les parents.

Enfin, la crèche Les Mosaïques 2, organisée en **« petites familles** » où tous les âges sont mélangés, a la particularité de proposer **8 places d'accueil occasionnel sur réservation hebdomadaire**. Cela offre une forme de variable d'ajustement de la capacité d'accueil. Lorsqu'un accueil nécessite temporairement un taux d'encadrement de 1 pour 1, il est possible de diminuer la taille du groupe d'enfants sur quelques heures ou quelques jours, pour le confort et la qualité d'accueil de chacun.

Depuis une douzaine d'années, l'équipe du multi accueil Les Mosaïques 2 a accueilli une vingtaine d'enfants à besoins spécifiques. Toutes les professionnelles se sont formées sur le spectre des troubles autistiques, la déficience visuelle et auditive, l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille. Leurs nombreuses expériences leur ont permis de développer une forme d'expertise, que chaque situation vient enrichir au contact des familles et des soignants accompagnant ces enfants.

En France, 54 % des enfants en situation de handicap de moins de trois ans sont gardés exclusivement par leurs parents, contre 32 % pour les autres enfants, selon une étude du Haut Conseil de l'Enfance et de la Famille. La nouvelle organisation de la crèche Mosaïques2 doit permettre d'accueillir davantage d'enfants à besoins spécifiques.

Dans certaines situations, la directrice s'assurera que la fréquentation de la crèche est favorable et profitable à l'enfant et qu'il bénéficie par ailleurs des soins et du suivi médical ou spécialisé dont il a besoin. Elle organisera lecas échéant des rencontres régulières avec les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant.

La question de l'après-crèche se posera très vite si l'orientation scolaire à 3 ans est prématurée ou inenvisageable.

Si le handicap ou la maladie est connu et présenté par la famille lors de l'inscription, le projet d'accueil sera réfléchi avec elle, en associant le pédiatre de la crèche, la puéricultrice, la psychologue, et le cas échéant, les éventuels médecins, institutions ou intervenants paramédicaux intervenant auprès de l'enfant.

Si cette question de santé de l'enfant n'est pas amenée par la famille et que l'équipe est interpelée par le comportement d'un enfant, elle s'appuiera alors sur ses compétences et ressources internes (pédiatre, psychologue, professionnel de santé) pour étayer ses propres observations et les partager dès que possible avec

les parents.

Le projet d'accueil sera tourné autour de deux enjeux principaux : l'intérêt de l'enfant et/ou le besoin de répit du parent.

La crèche s'appuiera sur la Cellule Ressource Handicap du Département de la Gironde pour médiatiser si besoin la relation ou faciliter l'orientation vers les institutions compétentes. Elle s'appuiera également sur le centre ressource d'APIMI et les RCP proposées tous les mois en cas de besoin.

Après deux ans de crise sanitaire où l'on a constaté une diminution de la demande, en 2022, la directrice a organisé une journée de formation avec APIMI pour permettre à l'équipe de se re mobiliser autour de ce projet d'accueil spécifique.

2. Projet social et de développement durable

2.1 Présentation synthétique du Bouscat et de sa population

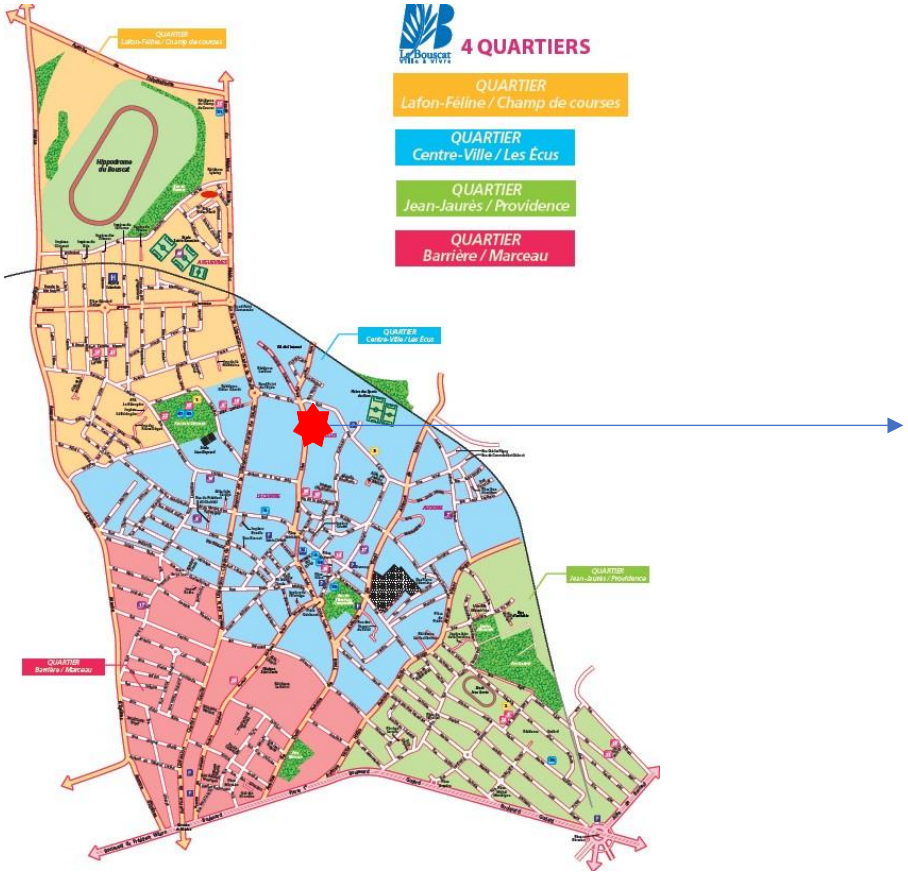

Multi accueil Les Mosaïques

Le Bouscat se situe sur la rive gauche de la Garonne, dans le cadran nord-ouest de la métropole bordelaise dont elle fait partie. Elle compte 24 167 habitants au 1er janvier 2022. Très urbaine, avec une densité de population sensiblement équivalente à celle de Bordeaux, elle est convoitée pour son caractère de ville-village, calme et agréable à vivre. Elle comprend un quartier politique de la ville (champs de Courses, en jaune).

35% La part des moins de 30 ans dans la population, soit 8 452 individus pour Le Bouscat.

33% La part des familles avec enfants parmi les ménages, soit 3 868 familles dont 1 316 familles monoparentales pour Le Bouscat.

17% L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Le Bouscat entre 2008 et 2018, soit 804 seniors de plus en 10 ans.

65% La part de la population diplômée du BAC pour Le Bouscat, contre 48% pour la France métropolitaine.

37 590 € Le revenu moyen pour Le Bouscat, contre 28 848€ pour Bordeaux Métropole.

Avec 24 070 habitants en 2021, la population du Bouscat, tout comme la Métropole Bordelaise a connu une augmentation constante de sa population depuis les années 80, cette augmentation est néanmoins moins forte que dans la Métropole bordelaise.
Le Bouscat est constitué d'une population assez hétérogène. On note une augmentation légère des 0-14 ans entre 2013 et 2019. La tranche des 45 à 59 ans est en baisse entre 2008 et 2019, avec à contrario, une augmentation continue du nombre de séniors.
Les retraités représentent une part importante (28,8%) de la population, largement supérieure à la moyenne dans la Métropole (21,3%).
Les employés et ouvriers représentent 19,3% des bouscatais contre 25,1% dans la Métropole. A l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus représentés (21,2% au Bouscat contre 17,2 % dans la Métropole).
La part des femmes vivant seules est plus importante au Bouscat et représente 27,4% des ménages. Alors qu'a contrario, le taux d'hommes vivants seuls (15,2% au Bouscat) est plus bas que dans la Métropole. Néanmoins, le Bouscat compte aussi plus de couples avec enfant(s) (21,6%) qu'en moyenne dans la métropole (20,8%). A noter également, un nombre de familles monoparentales relativement élevé représentant 11% des ménages au Bouscat contre 9,7 % dans la métropole bordelaise.
Près de 26% des familles ont un seul enfant en 2019, 20% en ont deux, près de 6% en ont 3 et ce dernier chiffre a augmenté depuis 2008.
Le Bouscat compte 47,2% de diplômés de l'enseignement supérieur dont 20,7% de niveau bac+5. Les personnes diplômées sont particulièrement représentées au Bouscat. A contrario la commune compte seulement 11,7 % de personnes ne disposant d'aucun diplôme contre 15,2 % dans la métropole.
Près de 70 % des Bouscatais en âge de travailler sont en emploi. Le taux de chômage au Bouscat en 2019 est légèrement plus bas que dans la métropole bordelaise.
En 2019, le taux d'activité chez les 25-54 ans s'élève à 83.9% (81.5% chez les femmes)
Les conditions d'emploi des Bouscatais correspondent aux moyennes de Bordeaux Métropole, avec une majorité de personnes en CDI ou fonctionnaires. Par ailleurs, en 2019, 17,8% des Bouscatais travaillent dans la commune.
Le taux de pauvreté est de 10% au Bouscat contre 14 % en moyenne dans la métropole (14,6 en France). Les 30-39 ans représentent la tranche d'âge avec le plus fort taux de pauvreté au Bouscat.

Zoom sur le quartier « Champ de course » (Politique de la Ville intercommunal) *Données INSEE 2018.*

La population du quartier s'élève à 1 141 habitants. La part des 0-24 ans représente 42% de la population du quartier, contre 33% en moyenne dans Bordeaux métropole. Les familles monoparentales représentent 55,3% des familles allocataires CAF en 2020.
Le taux de pauvreté au Champ de course est de près de 38%, contre 14% dans la population générale de la métropole Bordelaise, et 10% au Bouscat. La part des revenus d'activités dans ce quartier représente 63,2% dans le revenu disponible contre 78,9% en moyenne pour les Bouscatais. En ce qui concerne les allocataires CAF, 40,5% des allocataires du quartier ont des revenus qui dépendent à 50% des prestations CAF, et 21% en dépendent intégralement.
40,5% des 15-64 ans du quartier sont en emploi. Le taux d'emploi des femmes s'est largement dégradé.
La situation socioéconomique des habitants du quartier Politique de la Ville Champ de Course s'est dégradée depuis le diagnostic réalisé en 2015.

Zoom sur le quartier de la Tuilerie des Ecus – résidences sociales

La résidence compte 300 logements sociaux, soit 648 personnes.
28,4% ont de moins de 18 ans.
23% des familles de locataires sont monoparentales.
19% des couples ont un ou plusieurs enfants, 11% de couples n'ont pas d'enfant.
40 % des locataires vivent seuls. (120 personnes).
Aucun locataire de cette résidence n'est bénéficiaire du RSA ni de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

2.2. Le multi accueil Mosaïques et le projet social de territoire

Le multi accueil Les Mosaïques est un acteur impliqué dans le projet social de territoire piloté par l'AGORA (observatoire dynamique). Avec ses 40 places, il accueille environ 95 enfants par an répartis sur les deux bâtiments.

80 % des places sont attribuées dans le cadre de la commission d'attribution des places, sur la base de critères définis (cf. ci-dessous), et 20% sont accessibles sur réservation directe auprès de la directrice (occasionnel).

Compte tenu des caractéristiques du territoire, (84.9% de taux d'activité – 81.5% de taux d'activité des femmes), les places d'accueil à temps plein sont prioritairement réservées aux enfants dont les parents travaillent. Toutefois, un certain nombre de situations identifiées font également l'objet d'une attention particulière :

- Les fratries de moins de 3 ans
- La présence au sein du foyer familial d'une personne atteinte d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Les parents en situation de monoparentalité (11% sur le Bouscat contre 9.7% sur la Métropole)
- Les situations identifiées par la MDS ou la PMI pour un besoin d'accompagnement spécifique
- Les enfants à charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et/ou bénéficiant des minimas sociaux, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnels qui leur sont proposées (article L 214-7 du CASF).

Sauf difficulté particulière signalée, dans le souci de préserver la continuité d'accueil durant leurs 3 premières années de vie et de sécuriser le bassin d'emploi des assistants maternels du Bouscat, les enfants bénéficiant déjà d'un mode d'accueil (assistante maternelle, MAM, micro-crèche…) ne seront pas prioritaires pour une entrée en établissement.

La contribution du multi accueil les Mosaïques au projet social de territoire se traduit par :

- Son action quotidienne pour soutenir les jeunes parents dans la conciliation vie familiale et vie professionnelle
- L'accueil et l'accompagnement d'enfants présentant des troubles du développement, porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique
- Son accessibilité aux familles résidant sur le quartier « politique de la ville » du Champs de Courses ou dela Tuilerie des Ecus
- L'accueil d'enfants dont les parents sont en parcours d'insertion professionnelle (50% des enfants de Mosaïques 2 ont un parent qui ne travaille pas)
- L'accueil et l'intégration d'enfants issus de familles étrangères et/ou demandeurs d'asile en situation d'insertion (logements du CADA sur la commune)
- Son action en matière de dépistage et de prévention des violences intra-familiales
- Son action en matière de dépistage précoce d'éventuels troubles du développement
- Le soin apporté à nourrir l'estime de soi des enfants, valorisant leurs compétences, encourageant leur créativité et leur curiosité, favorisant leur autonomie et leur bonne santé psychique
- Son partenariat historique avec les structures de soin, de prévention et d'insertion : le CAMPS, le CSMI, la Cellule Ressource Handicap, le CAL, le CRA, la PMI, le CADA
- Son implication au sein du réseau local parentalité, de la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) et aux rencontres organisées par l'AGORA (exemple en décembre 2022 sur les violences intra familiales)

2.3. Un lieu de vie convivial et soutenant pour les familles

Lauréate de l'appel à projet des 1000 Premiers Jours lancé par l'Agence Régionale de Santé, la Ville du Bouscat engage fortement son projet petite enfance et l'ensemble de ses services dans une politique volontariste de soutien à la parentalité. Les Rendez-vous des 1000 Premiers Jours (action REAAP) est la première action phare de cette politique en direction des parents et consiste en une série de soirées thématiques proposées tous les deux mois, autour d'un intervenant spécialiste de la petite enfance.

La multi accueil Les Mosaïques contribue largement à cette ambition à travers l'attention qu'elle porte à faire de la crèche un lieu d'accueil et de vie, au sein duquel les parents peuvent se rencontrer, créer des liens entre eux et avec l'équipe au-delà des simples transmissions quotidiennes. Aussi, l'équipe propose tout au long de l'année des « cafés des parents », des « after-crèche » et d'autres temps festifs au moment de Noël ou de l'été. Les parents sont également invités à participer à l'animation d'ateliers avec les enfants sur la base du volontariat, à accompagner des sorties, à passer du temps à la crèche.

La directrice ou les éducatrices de jeunes enfants se rendent disponibles pour rencontrer les parents à chaque fois que le besoin se fait sentir. La psychologue, très présente à la crèche et repérée par les familles, reçoit en entretien les parents, à la demande.

2.4. La qualité de vie au travail pour les professionnels

Les métiers de la Petite Enfance sont extrêmement exigeants sur le plan de la posture, de la réflexion et de l'engagement professionnel. Ecoute et attention permanente portée aux autres, disponibilité psychique et physique indispensable à l'accueil des émotions (souvent fortes), communication ajustée à chacun, concentration garante de la sécurité de tous, sont autant de compétences mobilisées au quotidien, dans un contexte de travail d'équipe complexe.

Si cette posture semble essentiellement intuitive, il n'en est rien. Le référentiel théorique soutenant les pratiques est également très engageant. Les connaissances sur le développement du jeune enfant évoluent considérablement ces dernières années grâce aux découvertes en neurosciences, et avec elles, les pratiques professionnelles dans les crèches. Les professionnels de la petite enfance sont plus que jamais engagées aux côtés des parents pour les accompagner dans leur rôle, et dans à la prévention primaire et précoce.

La crise sanitaire de 2020-2022 a fortement impacté le secteur de la petite enfance. Pour soutenir l'engagement professionnel des équipes et leur motivation dans ce contexte, La Ville du Bouscat veille à fédérer autour de valeurs fortes et un dialogue ouvert avec les agents.

- **La qualité avant la quantité** : si une bonne gestion est indispensable pour maintenir le plus longtemps possible un service public de la petite enfance, elle ne passera jamais avant la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants. Aussi, en cas de manque de personnel, la Ville choisira toujours de réduire la capacité d'accueil plutôt que de surcharger les équipes.

- **Un dialogue ouvert** : à travers un mangement bienveillant et de proximité, les conditions de travail font l'objet d'un dialogue permanent.

- **Du temps pour penser sa pratique, transmettre et développer ses compétences :**

- 3 journées pédagogiques et de cohésion d'équipe par an
- 3 séances d'analyse de la pratique professionnelle par an (6 heures)
- Une réunion par mois avec la psychologue à partir de ses observations
- L'accès à la formation continue pour tous les agents, tous les ans.

- Le tutorat d'élèves (auxiliaires de puériculture, CAP AEPE, stages d'observation élèves de 3eme, infirmières, EJE …)
- Le tutorat de nouveaux collègues
- La possibilité pour les agents de participer aux jurys de VAE, d'examens …

4.5. Une crèche tournée vers la nature, engagée dans la promotion de la santé et la lutte contre le dérèglement climatique

❖ **Une démarche transversale portée par la Ville…**

La Ville du Bouscat est certifiée RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) par l'AFNOR, avec un niveau de 4 sur 5 et acculture en permanence ses agents et ses partenaires à cette démarche. Les crèches et multi-accueils municipaux sont engagés dans la démarche *Ecolocrèche* et l'une d'elles (La Passerelle) est déjà labellisée. La réflexion a été engagée dès 2009 à travers le premier Agenda 21 de La Ville et la mise en œuvre du nettoyage écologique dans tous les bâtiments municipaux. Les directrices de crèches ont toutes été formées sur les perturbateurs endocriniens et la qualité de l'air intérieur dans les lieux d'accueil de la petite enfance avec l'association Habitat Santé Environnement. La Direction Petite Enfance s'est investie dans la démarche initiée par l'ARS autour de la création du guide *Recocrèche*. A ce titre, la crèche La Chenille Verte a participé au diagnostic préalable avec Anne LAFOURCADE.
Le Projet Educatif Global (0-25 ans) de la Ville, intitulé *Génération Alpha*, se déploie autour de 4 grands axes : la Santé, le Vivre Ensemble, le Développement Durable et le numérique. Lors d'un séminaire en 2021, une formation sur l'accueil des enfants en situation de handicap a été dispensée à l'ensemble des agents pour favoriser des écoles et des crèches inclusives et bientraitantes. Un partenariat solide entre la Ville, la CAF, l'Education Nationale et le Département renforce et soutient le développement des actions par l'ensemble des acteurs locaux.

❖ **… et largement mise en œuvre au multi accueil** :

Le projet éducatif du multi accueil fait la part belle à la nature. Le jardin est un lieu de vie à part entière, on y joue, on y mange et on y fait parfois la sieste et l'équipe souhaite développer encore davantage le projet de plein air.

La cuisine est faite « maison » par une cuisinière à temps plein, qui connait les enfants et s'ajuste à leurs besoins. Les menus sont élaborés à partir de produits frais le plus possible et « bio » à 50%. La préparation des repas sur place au quotidien favorise la réduction du gaspillage alimentaire.

Sur le plan des jeux, jouets et petit équipement, le bois et autres matières naturelles (caoutchouc, bambou..) seront préférés au plastique à chaque fois que c'est possible.

Un potager est entretenu à la crèche par les enfants et les agents.

Les adultes veillent à valoriser tous les « éco gestes » en montrant l'exemple et transmettre de bonnes habitudes aux enfants qui sont les citoyens de demain.

Le multi accueil s'implique également chaque année dans l'action Octobre Rose pour la sensibilisation des parents à l'importance du dépistage du cancer du sein, en lien avec le CCAS.

2. Projet Educatif

Les pratiques éducatives de la structure se fondent sur le respect des besoins de l'enfant sur le plan physique, affectif et social en tenant compte de l'individualité de chacun au sein du groupe.
Pour réfléchir en équipe, valider, mettre en œuvre et écrire nos pratiques, chacune de nous a accès à la formation individuelle et / ou collective par le biais du CNFPT ou du RGPE.

Principe 10 de la charte d'accueil : « J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Nous avons à cœur de développer au sein de l'équipe et avec les parents une relation de confiance, bienveillante et dans le respect de chacun, enfant professionnels et parents afin de travailler dans un esprit de coéducation.

Notre objectif est d'accompagner l'adulte en devenir afin qu'il développe l'estime de soi et la confiance en soi en respectant sa personnalité, en éveillant sa curiosité et en favorisant son autonomie.

Pour respecter notre engagement nous accordons une attention particulière aux valeurs telles que mixité, diversité, équité, solidarité, inclusion qu'il s'agisse des enfants, des familles ou de l'équipe.

Accueillir un enfant en collectivité, c'est apprendre à chacun à vivre ensemble.

Principe 1 de la charte d'accueil : « J'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

Il s'articule autour de grands thèmes :

L'accueil

Principe 3 de la charte d'accueil : « Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

L'accueil se vit au quotidien mais nous considérons ici qu'il s'agit du 1er accueil qui peut être déterminant pour la suite.

Aux Mosaïques, nous accueillons l'enfant mais aussi sa famille et leur histoire qui va nous permettre d'avoir une attention individualisée pour chacun. Ce premier accueil est d'abord une rencontre où chacun va prendre ses repères et essayer d'établir une relation de confiance, ce à quoi nous accordons une priorité. Cette relation va se construire après plusieurs rencontres, et pour l'enfant et ses parents, après plusieurs séparations.

Le temps de familiarisation

L'enfant, quel que soit son âge a besoin d'être sécurisé psychologiquement par la présence d'un adulte référent qui sera présent de façon privilégiée en même temps que lui, tout particulièrement dans les premiers temps d'accueil et surtout pour les temps forts de la journée (accueil-départ, repas, coucher-lever, changes).

Depuis quelques années, l'étude des neurosciences nous a permis de mieux comprendre le développement de l'enfant et de faire évoluer nos pratiques.

Aux Mosaïques, le temps de familiarisation permet à l'enfant et son parent de venir passer du temps au sein du groupe et de découvrir l'environnement, les professionnels et les enfants avec lesquels il va évoluer tout au long de son accueil. C'est un temps où parent et professionnel sont en étroite relation pour faire connaissance afin de satisfaire le mieux possible les besoins individuels de l'enfant. Il sera à ce moment-là établit une fiche individuelle sur les habitudes de vie de l'enfant afin qu'un autre professionnel puisse assurer le relai en l'absence de la personne référente.

Ce temps de familiarisation se fait habituellement sur une semaine, toutefois si l'équipe observe la nécessité de le prolonger, nous nous y appliquons.

L'accueil au quotidien

Afin de rendre plus sereins les arrivées et départs de chacun, les professionnels sont à ce moment-là, encore plus qu'à d'autres, investis dans un accueil individualisé. Pour cette raison, tous les parents ne peuvent pas être accueillis au même moment. Il pourra être demandé par la direction d'ajuster les horaires de contrat, ou ponctuellement, de patienter avec l'enfant le temps d'accueillir une autre famille. Ce temps d'échange est indispensable pour bien accueillir

l'enfant dès son arrivée le matin et pour faire un retour au parent (ou personne habilitée) sur sa journée lorsque qu'il vient le chercher en fin de journée. A cette occasion les informations que l'équipe recueillera ou transmettra évolueront avec l'âge de l'enfant. D'abord orientées sur la sécurité affective, le rythme veille-sommeil, les repas et les changes, elles seront par la suite beaucoup plus vastes et accompagnées d'anecdotes qui illustreront le développement de l'enfant au sein de la structure.

C'est aussi pour chacun l'occasion de faire part des questions qui se posent autour de l'éveil psychomoteur et affectif de l'enfant voir d'envisager la collaboration d'autres partenaires psychologue, pédiatre, orthophoniste.

Ces moments de séparations, tout comme les chagrins possibles en journée sont souvent facilités par la présence d'un « doudou » et/ou d'une tétine qui joue un rôle réconfortant en symbolisant le lien entre la maison et la crèche. Pour le plus jeune il est intéressant qu'il ait l'odeur de la maman, ce qui n'exclue pas un lavage régulier. Le personnel veille également à être réconfortant dans ces moments difficiles en proposant un câlin ou des paroles réconfortantes.

Dans la journée, ces objets transitionnels (doudou, tétine) restent à disposition et l'enfant peut s'en saisir lorsqu'il le souhaite ; ainsi il n'a pas à passer par l'adulte ce qui renforce son autonomie dans la gestion de ses émotions et de ses besoins. Cependant nous encourageons l'enfant à poser sa tétine lorsqu'il souhaite parler.

C'est en garantissant un milieu agréable, rassurant, respectueux et d'écoute, que l'enfant évoluera de manière « sécure » et pourra avancer dans ses apprentissages vers l'autonomie.

Les limites et interdits

Principe 4 de la charte d'accueil : « Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

H. JUNIER : psychologue spécialiste des émotions du jeune enfant et des neurosciences :

Aux alentours de l'âge de deux ans, il n'est pas rare que l'enfant traverse une phrase dite « d'opposition » au cours de son développement. En ne souhaitant pas toujours respecter les limites fixées par les professionnels, sa volonté n'est pas de s'opposer à proprement parler, mais de se différencier de l'adulte. Pour les enfants plus jeunes, ce n'est pas qu'ils ne « veulent pas », c'est qu'ils ne « peuvent pas ». Leurs facultés de compréhension ne sont pas toujours aussi élevées qu'on pourrait le croire et si l'enfant s'oppose, c'est qu'il grandit, il s'affirme et commence à se différencier de l'autre (avant 3 ans l'enfant est encore très centré sur lui-même et n'est pas en mesure de se mettre à la place de l'autre, de comprendre que l'autre a un point de vue ou un besoin différent du sien).

Il est essentiel pour les jeunes enfants de grandir et d'évoluer avec des règles et des limites pour donner du sens à sa vie en société, mais aussi pour grandir en toute sécurité. En crèche, les interdits « purs » sont plutôt limités car l'environnement est parfaitement adapté pour les enfants de moins de 3 ans. Lorsqu'ils sont énoncés, c'est la plupart du temps pour protéger l'intégrité physique de l'enfant.

En revanche, nous réfléchissons en permanence sur notre façon de donner un cadre aux enfants, car si nous sommes convaincus du bienfait des règles et des limites, ces dernières évoluent sans cesse en fonction du contexte (nombre d'enfants, leur âge, moment de la journée…) et des professionnels (chaque professionnel a ses limites et son propre seuil de tolérance vis-à-vis de tel ou tel comportement). Par ailleurs, les récentes recherches en neurosciences nous ont beaucoup appris sur la capacité des jeunes enfants à comprendre et interpréter nos consignes.

C. GUEGUEN (pédiatre spécialisée dans le soutien à la parentalité) a étudié les effets de l'éducation sur le cerveau des jeunes enfants. C'est notamment grâce à ces recherches qu'aujourd'hui nous avons banni les punitions de nos crèches car leur impact sur le cerveau est visible et surtout néfaste pour le développement affectif de l'enfant.

Nous essayons donc de trouver des alternatives pour dire « non » aux enfants en toute bienveillance, en respectant leurs besoins et capacités du moment.

Avant 3 ans, l'enfant est dans le concret et dans le présent. Lorsque nous nous adressons à lui nous nous efforçons de lui énoncer une règle claire et adaptée à son âge (parfois nous pouvons employer un dessin ou schéma). La consigne est donc courte (une action à la fois si possible), individualisée et instantanée. Nous faisons en sorte que les règles soient concrètes en expliquant le comportement attendu (plutôt que celui à éviter) ; et constantes quelle que soit notre humeur. Si une règle est transgressée, les conséquences sont liées au comportement indésirable (il ne s'agit donc pas de punition mais de conséquence logique). Nous essayons donc :

- De responsabiliser l'enfant, le rendre acteur dans la compréhension de son erreur

- D'accompagner l'enfant, d'être présent physiquement (ex : aider à ranger ce qu'il a mis par terre, l'aider à trouver un autre jouet…)
- D'avoir un lien direct avec le fait reproché
- De valoriser l'idée de la réparation (ex : enfant qui renverse son verre => lui proposer une serviette pour essuyer)
- Proposer ce qui est possible en contre partie
- De prévenir l'enfant en amont et d'aller jusqu'au bout

Aussi, le jeune enfant n'est pas encore en capacité d'entendre et comprendre la négation (« ne monte pas sur la table » => l'enfant va entendre « monte » et « table » et ne prendra pas en compte le « ne pas »). C'est pourquoi nous essayons au maximum de remplacer les formulations négatives par les formulations positives.

Ex : « pose le jeu sur la table » plutôt que « ne jettes pas par terre » !

Donner un cadre, proposer des règles et des interdits aux enfants, est donc loin d'être simple en crèche. Cela nous demande sans cesse de nous réajuster et il est très fréquent de réinterroger en équipe notre manière de penser nos interdits et nos limites.

Dix façons de dire « non » (sans dire « non ») aux enfants.

Nous hésitons parfois à dire "non" à nos enfants (et aux adultes que nous côtoyons). Cette incapacité provient de différentes peurs :

- peur de ne plus être aimé
- peur d'un conflit
- peur de fragiliser le lien
- peur de prendre une décision
- peur de dire ce que nous pensons et ce que nous ressentons
- peur d'être jugé négativement
- …

Le "oui" est donc dit avec amertume car contraire à nos valeurs…

Pourtant, dire "non" permettrait de nous affirmer et de garder notre équilibre. De plus, nous donnerions aussi à nos enfants un exemple à imiter pour oser dire "non" avec diplomatie. Car c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Voici 10 astuces pour cela.

- **"Je ne suis pas d'accord et je préfère…"** : le message "je" et proposer une alternative sont des moyens efficaces de dire "non" sans dire "non" !
- **"Stop" "Danger"** : ces mots sont plus judicieux car concis et ils ne prêtent pas à confusion.
- **"À la place, tu peux faire ceci ou cela."** : les choix placent l'enfant au centre de son apprentissage et l'entrainent à prendre des décisions.
- **"Regarde, tu as le droit de jouer entre ces 4 coussins"** : attirer l'attention sur ce qui est autorisé (avec des gestes simples). De plus, le non-verbal est préférable aux longs discours.
- **"Merci de faire ceci"** : remercier par anticipation est plus plaisant et optimiste qu'un ordre froid !
- **"Je suis la brosse à dents. J'adore brosser des dents pour les faire briller !"** : faire parler les objets, prendre une voix amusante, sont des moyens de collaborer dans la bonne humeur.
- **"Oui à cela"** : au lieu de dire "non", nous pouvons rechercher le oui. "Non pour rester 10 minutes de plus au parc" -> "Oui pour faire un jeu de société à la maison"
- **"Quelle est la règle ? Oui, c'est ça ! Retirer les chaussures en entrant dans la maison !"** : les enfants aiment les règles et les préfèrent aux interdits (elles sont d'ailleurs plus claires pour leur cerveau). Ainsi, fixez des règles avec votre enfant, suivez-les-vous-aussi pour donner l'exemple et adaptez-les en fonction de l'âge de votre enfant.
- **"Tu te souviens ce que nous avons fait la dernière fois ?" "J'ai apprécié quand tu as fait ceci la dernière fois"** : rappeler à l'enfant lorsqu'il a agi selon les attentes pour qu'il se remémore ses gestes et les reproduise.

- **"Je comprends quand tu parles normalement"** : dire ce que nous souhaitons, tout simplement.

La gestion des émotions

Principe 4 de la charte d'accueil : « Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Les émotions sont une expérience psychophysiologique innée, naturelle, inconsciente et incontrôlable, toujours liée à un élément déclencheur.

Nous avons appris par nos formations, plus particulièrement par la méthode FABER et MAZLISH, à accueillir les émotions de l'enfant et de l'adulte et nous nous appliquons également à les exprimer et à apprendre à l'autre à les exprimer (par exemple : « quand tu cries, ça me fait mal aux oreilles ». Accueillir les émotions c'est reconnaître l'autre dans toute sa personnalité et lui permettre d'exister en tant qu'individu à part entière. Ecouter l'autre, adulte en devenir, c'est lui permettre de faire confiance à ses propres ressentis donc de développer la confiance en soi et être sécure dans ses relations avec autrui.

Nous veillons à adopter à chaque instant une attitude bienveillante et à décrire une situation sans la juger (par exemple : « je vois que tu es en colère, tu peux crier dans le coussin, à la crèche la règle est on ne tape pas l'autre … »,
« j'ai vu, tu es tombé, tu as le droit de pleurer, tu peux venir faire un câlin si tu en as besoin »).

Accueillir les émotions et être bienveillant n'exclut pas de poser le cadre, indispensable à la sécurité physique et psychoaffective de chacun. Toutes les émotions sont acceptables, tous les comportements ne le sont pas.

L'intérêt du jeu pour l'enfant

Principe 2 de la charte d'accueil : « J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

Le jeu est l'activité principale de l'enfant. Il répond à un besoin vital. Il est source de plaisir, découverte, éveil et partage.

Pour Francine Ferland, ergothérapeute à Montréal, jouer c'est découvrir son environnement, c'est éprouver un sentiment de maîtrise, c'est imaginer, créer, s'exprimer et surtout expérimenter le plaisir.

L'enfant a besoin d'un cadre physique et psychique suffisamment sécurisant et stable pour se mettre à jouer. De plus, le jeu est possible si l'enfant bénéficie de relations chaleureuses.

Dès la naissance, le bébé consacre ses jeux à se découvrir et à découvrir l'autre. Tout est prétexte à explorer, à manipuler, à toucher, à sucer. Il découvre le monde qui l'entoure avec tous ses sens (le toucher, la vue, l'odorat, le goût et l'ouïe). Il prend progressivement conscience de son corps et de son mouvement. Ainsi, favoriser l'éveil des sens en respectant son rythme est l'objectif principal de l'équipe au cours de sa première année. En effet, chaque enfant a son propre rythme dans ses découvertes et acquisitions d'où l'importance de s'interroger sur le but de nos propositions et de nos interventions en tant qu'adulte et sur le respect réel de la motivation du bébé à découvrir et à se mouvoir.

Dès les premiers mois, le bébé sera installé sur un tapis de sol, libre de ses mouvements et pieds nus pour qu'il prenne conscience des sensations de son corps au sol et qu'il développe son schéma corporel. Il ne sera jamais mis dans une posture qu'il n'a pas acquise lui-même. Il est acteur de son développement et pourra évoluer en fonction de son rythme encouragé par l'adulte. L'adulte proposera divers objets placés autour de lui pour éveiller sa curiosité tels que hochets, balles à trou, livres à tissu … et partagera des petits jeux comme des comptines à doigt ou jeu de « coucou caché ».

Au fur à mesure de ses progrès et de ses acquisitions motrices (déplacement en rampant ou à quatre pattes), le bébé pourra explorer à sa guise l'extérieur du parc sous l'œil bienveillant de l'adulte. Celui- ci reste le plus possible à proximité, à sa hauteur en limitant les déplacements inutiles afin de garantir une ambiance stable et sereine nécessaire à la sécurité affective du bébé.

Des 2 côtés nous accueillons des enfants en âge mixte ce qui permet aux enfants de tout âge de rentrer en relation et de pouvoir s'observer, s'imiter, échanger des regards et des sourires et parfois s'entraider pour les plus grands.

Chez les plus jeunes (12 à 18 mois environ), leur jeu sera davantage des jeux de répétition (jeter /ramasser ; remplir/vider ; empiler/détruire …) au cours desquels ils expérimentent et intègrent des notions physiques et exercent leur habilité. Pour cela, les professionnels proposent des jeux combinables comme des contenants : des petits seaux, des bassines, des boîtes pour que les enfants puissent les remplir, les transporter à leur guise avec différents contenus : des voitures, légos, fourchettes...

Après avoir acquis la marche, la motricité garde une place prépondérante pour satisfaire le besoin de se déplacer, de porter, de grimper, de se hisser. Être pieds nus reste important même pour les plus grands, ce qui renforce leur encrage au sol, leur stabilité et leur sécurité.

Les enfants ont besoin d'appréhender leur environnement de différentes façons qui ne sont pas toujours comme celles de l'adulte comme monter sur une chaise ou grimper à l'envers du toboggan.

La théorie de l'affordance développée par James Jérôme Gibson aide à mieux comprendre les actions des jeunes enfants dans leur environnement. Pour l'enfant, il n'y a pas de « bonne façon » de se servir d'un objet. La fonction de l'objet est secondaire. L'enfant est attiré par le désir de découvrir toutes les possibilités d'actions et d'expérimentation sur ce dernier.

Aux Mosaïques les enfants montent le toboggan à l'envers, la tête en avant, à plat ventre, allongé sur le dos, grimpent sur la rampe car tout est possible pour eux. Ils expérimentent l'ensemble des mouvements de leur corps dans l'espace.

En ne comprenant pas ce qui est essentiel pour les enfants, en brûlant les étapes en les mettant dans des postures qu'ils ne maîtrisent pas ou en codifiant les modes d'utilisation des jeux, l'adulte peut passer à côté de l'essentiel de leur apprentissage : la confiance.

Pour les enfants plus âgés (2 à 3 ans), leur jeu avec d'autres est de plus en plus souvent des jeux parallèles individuels : chacun imite les gestes et les initiatives des autres ou les transforme. Les enfants se livrent à différents exercices d'identification en adoptant des attitudes et des comportements familiers. Pour répondre à ce besoin, les professionnels mettent à disposition le mobilier et le matériel nécessaire pour réaliser leur jeu de faire semblant : du mobilier de dînette avec les ustensiles, des poupées avec habits, la mallette du coiffeur ou du docteur… certains adorent se déguiser en mettant des vêtements ou des chaussures qui sont à leur disposition.

Tout est à la libre disposition de tous, les professionnels n'orientent pas le choix des jeux selon le sexe de l'enfant et la description d'un enfant se fera de manière factuelle au moyen d'observations professionnelles.

Principe 7 de la charte d'accueil : « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

Beaucoup de jouets sont proposés en plusieurs exemplaires **(même forme et même couleur**) pour favoriser les imitations entre enfants. Cela permet aussi de diminuer les conflits, et d'augmenter la durée de jeu, de multiplier les interactions positives. Des matériaux de récupération de bonne qualité (capsules de petits pots, petites bouteilles, boîtes diverses, seaux, tubes, sacs, chapeaux sont également proposés et permettent d'avoir à peu de frais beaucoup d'exemplaires identiques.

Dès son arrivée à la crèche, l'enfant est libre de circuler dans l'espace qu'il lui est dédié et libre de choisir le jeu qu'il souhaite expérimenter.

Le libre choix permet à l'enfant de manipuler librement toute sorte d'objets et de jeux installés sur des meubles adaptés à leur taille, au rythme de ses attirances. Il explore son environnement accompagné par des professionnels disponibles. Ainsi grâce à son plaisir de découvrir et de manipuler, il se concentre de plus en plus et apprend de son environnement. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend en jouant.

La libre circulation est un concept développé par Tina Bruce. Plusieurs environnements ludiques vont être aménagés et chacun des espaces est spécialisé dans une offre : l'espace dînette et poupées, l'espace garage, l'espace cocooning… ce qui offre aux enfants la possibilité d'explorer différents espaces suivant leur besoin du moment. On observe un effet positif dans cet agencement des espaces. La proposition de zones de jeu structurées permet de jouer dans une ambiance plus sereine, leur jeu est plus long et favorise des interactions amicales. Ces espaces ne sont pas fermés et l'enfant peut également être amené à déplacer les jeux d'un espace à un autre et ainsi découvrir de nouvelles expériences (remplir les poussettes d'objets divers et les promener dans la crèche, amener les livres aux poupées, faire rouler une voiture dans le toboggan.

Principe 5 de la charte d'accueil : « Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Au cours de la matinée ou de l'après-midi**, des activités d'éveil** peuvent être proposées en petit groupe en complément du jeu libre. L'organisation quotidienne n'est pas établie selon un programme d'activités mais nous nous saisissons des envies et des besoins de l'enfant évalués selon nos observations. Parfois nos propositions sont anticipées mais elles sont souvent spontanées. L'enfant est libre d'y participer ou pas, ou peut juste observer. Participer demande d'être en totale confiance car pour certains ce n'est pas évident d'être dans un autre espace que la salle de vie, sans la présence de l'adulte référent. Ces activités peuvent être la proposition de peinture, pâte à modeler ou pâte à sel, jeux de transvasement eau ou sable, jeux de loto, d'encastrement, de gommettes… L'intervention d'une plasticienne permet de renforcer notre désir de développer des ateliers d'éveil créatifs à partir d'éléments naturels, non toxiques et écoresponsables.

Chaque année nous réfléchissons à offrir de nouvelles sources d'éveil culturel aux enfants avec la musique, la danse, les livres, les musées.

Le projet démontre l'importance de faire par soi-même, à son rythme, dans une recherche de découverte et de plaisir et non de faire plaisir. Nous ne sommes donc pas dans une recherche de production ou de stimulations excessives mais d'épanouissement pour l'enfant. Chaque activité répond à des besoins très spécifiques du moment : avoir envie de patouiller, de se salir, de découvrir la trace, de comprendre le dedans/dehors, pouvoir construire et déconstruire etc.

Les temps de jeu sont aussi des moments de rencontres entre enfants.

Principe 8 de la charte d'accueil : « J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

Mais **les interactions des enfants dans le jeu** ne vont pas de soi. Les rencontres peuvent être amicales mais aussi conflictuelles voir difficiles surtout dans la deuxième année. Les travaux récents dans les neurosciences démontrent que pendant les premières années de vie, le cerveau est particulièrement sensible au stress.

Créer un climat serein est un enjeu en termes de santé globale de l'enfant et nous nous préoccupons de penser l'aménagement de l'espace et les achats éco responsables de manière harmonieuse pour susciter la curiosité des enfants sur les caractéristiques des objets, matières, couleurs.

L'agencement de l'espace est important mais aussi dans la proposition des jeux en plusieurs exemplaires et identiques pour leur permettre de partager des émotions positives (base de l'empathie). Ainsi, ils expriment l'effet d'imiter ou d'être imité. L'imitation est la base de leur mode de communication. Prendre le même objet c'est comme dire : « Tu m'intéresses, je veux jouer avec toi » mais cela peut aussi traduire qu'il a envie d'avoir le même plaisir procuré par cet objet. Les jouets identiques sont le meilleur facteur de réduction des conflits entre enfants surtout chez les 15 – 30 mois. Les conflits entre enfants autour de jouets ne sont pas de l'agressivité mais une impossibilité de s'identifier à l'autre en faisant les mêmes actions. Ce ne sont pas des caprices ou une volonté de ne pas partager.

Si la situation se présente, l'adulte accueille l'émotion de l'enfant en formulant des mots simples sur l'origine de sa frustration et la compréhension de sa colère. Ainsi, l'enfant se sent entendu, reconnu et pourra s'apaiser plus facilement.

Après le jeu libre ou les activités d'éveil, les enfants participent au **rangement** du matériel en fonction de leur capacité et de leur compréhension.

L'adulte peut solliciter les enfants à ranger après la fin d'une activité ou avec l'arrivée d'un temps de transition en l'invitant individuellement par la parole ou la gestuelle. Il faut donc lui donner les moyens et des repères soit par des images ou en rangeant le matériel toujours au même endroit. Toutefois, l'adulte ne peut pas exiger que les règles soient suivies à la lettre car le rangement des adultes n'est pas forcément celui des enfants. Un autre facteur entre en ligne de compte, l'âge de l'enfant. Pour les plus grands, cette demande est plus compréhensible et peut devenir un jeu si elle est présentée de manière ludique : « Vient Paul, tu vas coucher le bébé dans son lit. Il doit aller se reposer. ». Le temps du rangement est aussi un moment d'apprentissage pour eux et ainsi ils ont besoin de prendre du temps pour comprendre le sens des demandes des adultes.

Principe 6 de la charte d'accueil : « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Il y a aussi les jeux extérieurs qui sont indispensables pour répondre à leurs besoins moteurs mais favorisent aussi des interactions amicales entre eux. De plus, les bénéfices sur la santé sont nombreux : air moins pollué, éclairage

naturel aux effets favorables sur la vision, regard porté plus loin (ce qui prévient les risques de myopie) …

Nous avons constaté que le sommeil en extérieur est de meilleure qualité, lorsqu'il arrive qu'un ou des enfants s'endorment dehors, en toute sécurité l'enfant ne sera pas interrompu dans son sommeil.

Pour cela, les professionnelles n'hésitent pas à inviter les enfants en extérieur pour répondre à leur besoin de courir, de sauter, de crier, de lancer etc. Différents jouets sont mis à leur disposition : des vélos, des motos, des camions, des poussettes, des ballons, des cerceaux mais aussi des structures adaptées tels que toboggan, cabane, balancelles.

Donner la possibilité à l'enfant de vivre à l'extérieur, en crèche, c'est être attentif à son besoin de connexion à la nature qui lui apporte des réponses sur les lois physiques, sur ses possibilités d'agir librement de façon autonome et avec plaisir.

Dans nos jardins il y a de la pelouse naturelle et synthétique pour se rouler dessus ou s'y asseoir, des petits dénivelés pour comprendre les reliefs, de la terre ou du sable pour creuser, gratter, des fleurs à renifler, des arbres, des fourmis, escargots, oiseaux, des feuilles qui tombent, de l'eau pour avoir le plaisir de marcher dans une flaque avec ses bottes et une fontaine pour les beaux jours.

Principe 2 de la charte d'accueil : « J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

Principe 4 de la charte d'accueil : « Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Pour accompagner tous ces temps de jeu, **le rôle de l'adulte** est primordial dans le développement de l'enfant. Il lui apporte la sécurité physique, psychique et affective nécessaire à son bon développement global. Il éveille sa curiosité, son plaisir d'essayer et de comprendre en lui mettant à disposition les objets et jeux indispensables à ses besoins du moment. L'éveil culturel et artistique nous parait aussi fondamental et l'adulte veille à utiliser différents supports pour l'ouvrir vers d'autres champs culturels (musique, albums, …). D'une manière générale, l'adulte ne fait pas à la place de l'enfant. Il ne sert à rien de penser leur montrer ou leur apprendre des choses en utilisant le jeu comme moyen. Notre rôle est de mettre disposition des accessoires ludiques suffisamment riches de possibilités d'exploration. L'adulte peut être partenaire du jeu, se laisser inspirer par le jeu de l'enfant en observant, sans directive, à l'écoute des sollicitations et en l'encourageant dans ses découvertes.

Dans l'accompagnement de l'enfant, l'observation est l'outil indispensable pour mieux répondre à ses besoins.

L'observation permet de savoir comment l'enfant interagit et évolue dans son environnement, dans l'espace, ses interactions avec ses pairs et les adultes qui l'accompagnent. Comment les jeux sont investis ou délaissés ? Comment les adultes se positionnent dans l'espace et quels sont leur déplacement ? De quoi est composé l'ambiance ? Lumière, bruits…

Principe 9 de la charte d'accueil : « Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »

Elle est également un excellent outil de travail en équipe pour accompagner la réflexion et l'analyse et accompagner l'enfant dans son éveil et son développement. Elle est précieuse pour argumenter en équipe pluridisciplinaires nos interrogations quant au retard ou problématique de développement.

L'aménagement de l'espace et des jeux

Principe 8 de la charte d'accueil : « J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

- **Rangement**

Les deux locaux, ont un peu les mêmes principes d'organisation de l'espace. Les enfants évoluent dans une grande pièce principale où des petits espaces sont aménagés par types de jeux. Un espace pour les bébés est également pensé et bien délimité pour leur permettre d'évoluer à leur rythme. Cet espace a la possibilité d'être ouvert sur le reste de la pièce, ainsi les bébés peuvent en sortir librement quand ils sont capables de se déplacer. En fin d'année quand les

bébés sortent de leur espace, celui-ci peut-être à l'inverse davantage proposé aux ainés qui pourront s'isoler des plus jeunes afin qu'ils ne les empêchent pas dans leur jeu.

Dans cette pièce principale, certains jouets sont rangés à disposition des enfants en permanence, certains sont rangés dans des meubles accessibles aux enfants, et d'autres sont rangés dans des placards et sortis uniquement par les adultes.

Aux Mosaïques 1, nous avons inventer une chanson pour inviter l'enfant à participer au rangement. Nous n'utilisons plus le mot « ranger » mais « remettre à sa place » qui est l'équivalent du mot anglais « to tidy up = remettre en ordre », cela a davantage de sens pour l'enfant.

D'autres pièces et espaces peuvent être utilisés pour proposer des activités à des petits groupes d'enfants : motricité, « patouille », jeux sur table, musique, transvasement, jeux d'eau…

Mais la question de l'aménagement de l'espace n'est pas simple et n'est pas immuable non plus. Elle évolue sans cesse au fil des années et ce sont les observations des enfants qui nous amènent à régulièrement repenser les espaces et nos propositions. Il ne s'agit pas simplement de disposer des meubles dans une pièce et de s'en contenter.

En effet, les recherches et les travaux d'Alain LEGENDRE et Anne-Marie FONTAINE sur l'aménagement des espaces et des jouets mettent en avant que ce dernier doit répondre aux besoins de motricité, de manipulation, d'exploration, de langage, de créativité ; et qu'il faut garder à l'esprit qu'il a aussi un impact sur les interactions entre enfants et entre adultes et enfants.

Les jeunes enfants sont très sensibles à leur environnement matériel immédiat qui peut, selon les propositions de l'adulte, permettre des jeux riches et des interactions agréables, ou bien au contraire déclencher des déplacements, des pleurs, des moments d'excitation, des conflits, entre enfants ou avec les adultes.

Lorsque nous organisons les espaces, nous essayons de porter une vigilance particulière à certains critères :

- **Taille et hauteur des meubles :**

La hauteur des meubles peut vite être une barrière visuelle pour les enfants et avoir un effet sur leurs jeux.

Aux Mosaïques, nous faisons en sorte que les enfants puissent avoir un accès visuel à l'ensemble de la pièce, et surtout un accès visuel à l'endroit où sont les adultes. Certains enfants ne fréquentent pas les espaces d'où on ne voit pas l'adulte. Alors que d'autres, peut-être les enfants plus « sociables », ceux qui ont des « copains » privilégiés, les fréquentent ; la sécurité affective avec d'autres enfants compensant la sécurité affective apportée par la vue de l'adulte.

Ainsi, la plupart des meubles ne sont pas plus haut que la taille des enfants. Les grands meubles sont plaqués contre les murs afin de proposer des rangements sans perturber la vue des enfants sur la pièce.

Nous disposons également certains meubles bas en îlot pour favoriser les interactions et imitations entre les enfants, moins présentes lorsque les meubles sont plaqués contre le mur (plus d'enfants peuvent jouer autour d'un même jeu). Pouvoir contourner un meuble invite aussi les enfants à accéder aux jeux et jouets de différents points de vue.

Le choix des chaises est également pensé pour que les postures de l'enfant soient adaptées à son âge et à son développement. La musculature de l'enfant étant immature, il est important qu'il ait toujours des points d'appui notamment en ayant les pieds au sol.

- **Présence et positionnement des adultes dans l'espace**

Principe 4 de la charte d'accueil : « Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Le positionnement de l'adulte dans l'espace est important. Au sein d'une crèche, les adultes sont comme des « phares » et les enfants jouent principalement dans les espaces « éclairés » par la présence des adultes (termes proposés par Anne-Marie FONTAINE). La lumière qu'ils envoient est celle de leur regard, et les enfants en tiennent compte (attachement et exploration sont deux besoins liés).

Il parait alors important que les professionnelles se répartissent au sein de la pièce (ou du jardin), pour que les enfants le fassent aussi et profitent pleinement des jeux avec moins de conflit. De la même façon et surtout pour les plus jeunes, nous essayons d'être attentives à nos mouvements pour ne pas perturber les enfants qui jouent, sous prétexte d'avoir une autre tâche à réaliser.

Lorsqu'un adulte est seul avec les enfants, il essaye d'occuper une position la plus centrale possible pour être bien

visible et « éclairer » les jouets disponibles. Les enfants sont même sensibles au sens du regard de l'adulte : les jouets situés dans son dos sont bien moins intéressants que ceux éclairés par son regard, devant lui !

Mais être un adulte visible ne veut pas forcément dire jouer en permanence avec les enfants. Être un « phare allumé », tranquille, bienveillant, qui les regarde jouer avec intérêt, donne aux enfants la sécurité affective qui va leur permettre d'aller partout, de développer leurs jeux autonomes et des interactions variées et positives entre eux. Regarder les enfants jouer n'est pas « ne rien faire », c'est au contraire fondamental pour soutenir leur investissement personnel dans le jeu.

- **Un aménagement spécifique pour les jeux moteurs**

Nous accordons beaucoup d'importance aux jeux de manipulation avec des contenants et des jouets en plusieurs exemplaires mais une intention particulière est portée aux jeux de motricité, même à l'intérieur.

Pour assouvir ce besoin moteur, le multi-accueil dispose d'un espace en plus de la salle de vie. Le sol est équipé de dalles en mousse pour amortir les chutes éventuelles mais aussi le bruit et permettre de se rouler par terre de faire des galipettes plus confortablement. Ici on saute dans la piscine à balles, joue au ballon, se roule par terre, glisse sur un toboggan, passe dans un tunnel. Des blocs de mousse de diverses formes permettent aux enfants de sauter, de se percher, de se cacher et d'organiser leur jeu en les déplaçant. Les enfants adorent monter dessus pour prendre de la hauteur car c'est une sensation qu'il recherche en permanence.

Côté mini-crèche, une structure est à disposition dans la salle de vie. Elle comporte un escalier, une rampe pour glisser et une petite piscine à balles.

De chaque côté les enfants ont accès et de façon permanente à la motricité afin de répondre à leur besoin à tout moment.

- **Quelles quantités de jouets proposer ?**

Il s'avère que la quantité de matériels de jeu agit sur l'activité des enfants, sur leur répartition dans l'espace, sur les conflits entre enfants et sur les interactions adultes-enfants. Lorsque les jeux sont en quantité réduite par rapport au nombre d'enfants, ceux-ci jouent moins, se replient vers les adultes et les conflits augmentent.

Mais la question de la quantité de jouets est complexe car la réponse ne dépend pas seulement du nombre de jouets mais d'abord du type de jouets proposé et de la façon dont ils sont proposés.

Il s'agit donc surtout d'observer et de se poser régulièrement des questions qui permettent des propositions adaptées :

- Comment les jouets sont-ils rangés : lesquels sont visibles ? lesquels sont mélangés dans une caisse ? par catégories dans des tiroirs ou bac séparés ? tiroirs opaques ou transparents ? sur une étagère ? accessible ou non à l'enfant ? …
- Lorsque les jouets sont sortis : sont-ils proposés au sol ? sur des tables ? sur un support ?
- Quelle autonomie est donnée aux enfants dans l'accès aux jouets ?

- **L'aménagement le matin pour l'accueil des enfants**

Les professionnelles du matin accordent une attention particulière à l'aménagement des jeux avant l'arrivée des enfants. Certains jouets sont sortis, parfois mis en situation (circuit de train, petits personnages et animaux disposés de façon originale, constructions de légos ou de briques ect.), parfois au sol, parfois sur les tables, dans un certain espace, parfois variés d'un jour à l'autre… Cet accueil est pensé pour faciliter l'arrivée et la séparation.

L'aménagement des jouets avant l'arrivée permet d'offrir une grande source de propositions de jeu aux enfants. Il nous arrive aussi de proposer de quoi dessiner ou jouer avec la pâte à modeler dès l'accueil. L'enfant a ainsi la possibilité d'être pleinement acteur au moment des séparations.

- **Vigilance sur les moments de transition**

Il est important d'accorder une vigilance particulière aux moments de transition qui induisent des moments vécus comme difficiles par les enfants (arrêt d'une activité, rangement de la pièce, préparation des repas, départ d'une professionnelle ou changement d'occupation d'un adulte etc…) Les enfants ne peuvent pas perdre en même temps les deux piliers qui leur permettent d'avoir une activité stable et autonome : avoir en même temps moins de présence

d'adulte et moins de matériel pour jouer désorganise complètement leur activité.

Quand on prévoit qu'un paramètre va être modifié (l'adulte va être occupé avec un enfant, ou un parent, ou une tâche à faire), il faut anticiper et compenser dans l'autre : sortir d'avance un matériel de jeu intéressant pour les autres enfants et le proposer dans un endroit assez proche de l'endroit où l'on se tient ou d'un autre adulte, pour continuer à servir de « phare » tout en étant occupé.

L'aménagement de l'espace et les propositions de jouets sont des outils professionnels puissants de régulation des activités et de « l'ambiance » du jeu des enfants. Observer les situations difficiles, en se mettant du point de vue des enfants, et en réfléchissant aux différents rééquilibrages qui seront bénéfiques, permet toujours d'améliorer la situation.

L'alimentation

Le repas est un moment indispensable qui rythme la vie de l'enfant. Il doit être un moment de plaisir, de découverte, d'échange, d'apprentissage.

Chaque enfant a son propre rythme que nous essayons de respecter au mieux. Mais ce rythme peut être bouleversé lorsque l'enfant rentre en crèche. Ainsi, quels que soient l'âge et l'alimentation de l'enfant, nous nous efforçons de proposer un moment calme et rassurant, et c'est avant tout la notion de bien-être qui est mise en avant, surtout dans les premiers temps.

Lorsque l'enfant est allaité, nous pouvons lui donner du lait maternel (en suivant un protocole bien précis quant au transport et à la conservation du lait). Donner le sein est également possible et nécessite une organisation à penser et à prévoir en fonction des besoins et des réactions de l'enfant mais aussi des possibilités de la mère.

Pour les temps de repas des tout-petits nous proposons une prise en charge individuelle : c'est un moment d'échange fort, de relation privilégiée. L'adulte répond rapidement aux signes de faim quand le bébé les manifeste. Pour cela différents supports sont à disposition : transat, chaise à tablette, sur les genoux ; tout est mis en œuvre pour que l'enfant se sente bien et puisse manger de façon apaisée.

Concernant les menus, les différentes introductions alimentaires sont d'abord effectuées par les parents. Les légumes, fruits et viandes sont donnés à la petite cuillère ; le grammage et la texture étant respectés en fonction de l'âge et des acquisitions de l'enfant. A partir de 3 légumes/2 viandes/1 poisson introduits à la maison et n'entrainant pas de réactions allergiques, l'enfant pourra manger tous les légumes/viandes/poissons proposés à la crèche. Nous respectons le choix de l'enfant d'accepter ou non l'aliment nouveau, et nous sommes vigilants à repérer les intolérances et allergies. Nous ne forcerons pas un enfant qui refuse un aliment, il lui sera proposé ultérieurement.

Plus l'enfant grandit et plus les repas sont complets avec entrée, plat, fromage et dessert. Pour les « moyens », les légumes et viandes seront présentés en purée, mixés, en morceaux ou moulinés selon les dispositions de chaque enfant. La capacité à manger seul est en cours d'acquisition et chaque enfant mangera selon son propre rythme et appétit. Son désir d'apprendre et de découvrir sera respecté autant que possible par l'équipe (maniement des cuillères, verre, découverte des aliments avec les doigts…). Ces étapes sont indispensables pour aller vers l'autonomie alimentaire.

Dès que l'enfant montre le désir d'être plus autonome et dès qu'il sait s'asseoir, nous lui proposons de s'installer à table (avec un mobilier adapté à la taille et l'âge) avec les autres enfants, ce qui favorise la convivialité.

Un rituel est instauré avant le passage à table : les enfants vont se laver les mains et sont changés si besoin, puis un petit temps de regroupement est proposé pour ceux qui le souhaitent (chansons, musique, histoire…). Nous accordons une vigilance particulière à notre organisation lors de ce temps de transition, les adultes étant souvent en mouvement et moins disponibles (changes, préparation des charriots, préparation des repas des bébés etc.). Ce rituel offre aux enfants un moment d'apaisement pour pouvoir passer à table plus calmement.

Côté Mosaïques 2, les enfants mangent avec la professionnelle qui les accompagnera ensuite au dortoir. Côté Mosaïques 1, chaque enfant choisit sa table. Nous proposons à 6 enfants volontaires de manger dans la « petite pièce », un peu plusisolée, ce qui offre un moment moins bruyant dans les deux espaces. Ces deux fonctionnements un peu différents offrent chacun à leur manière des repères qui rassurent l'enfant, surtout s'ils sont constants d'un jour à l'autre.

Une alimentation variée, bien présentée, est proposée aux enfants. Les menus sont élaborés toutes les semaines par la cuisinière et la pédiatre. Une attention particulière est portée pour proposer des produits bio, locaux régionaux et de saison.

Les professionnelles nomment les aliments avant de les servir et parfois la cuisinière passe un petit moment auprès des enfants (côté régulier pour l'instant) afin d'échanger avec eux sur la préparation du repas.

L'adulte propose sans contrainte, incite à découvrir et à goûter, sans forcer ; il s'adapte aux besoins de chaque enfant en acceptant qu'il puisse refuser à un moment donné la nourriture que nous lui présentons. Ces refus vont permettre à l'enfant de se construire.

Pour les enfants qui mangent à table, les repas sont proposés dans des plateaux compartimentés dans lesquels sont servis entrée, plat principal, pain, fromage et dessert.

Après le biberon, l'eau est proposée au verre afin de ne plus utiliser de plastique, puis sur le plan moteur ne pas multiplier les différentes façons de téter et boire et faciliter l'autonomie de l'enfant. Se nourrir au sein, au biberon, au bec verseur et au verre nécessite à chaque fois un nouvel apprentissage pour l'enfant alors que dès 6 mois il est possible d'accompagner l'enfant qui va apprendre à gérer l'inclinaison pour gérer le débit et ne plus se « doucher » lorsqu'il boit.

Extrait de naître et grandir, Stéphanie Côté, nutritionniste.

Vers 1 à 2 ans, un enfant peut apprendre à tenir son verre seul pour boire. Afin de lui faciliter la tâche, mieux vaut utiliser un ***petit verre étroit, adapté à la taille de ses mains et de sa bouche.*** *Avec une ouverture relativement petite, le liquide a plus de chance d'entrer dans sa bouche sans couler à côté.*

Des verres de la taille d'un verre à « shooter » conviennent bien aux tout-petits, de même que les tasses avec deux poignées. Il est possible d'augmenter la taille du verre à mesure que l'enfant grandit.

Dès qu'on introduit des liquides autres que le lait maternel après l'âge de 6 mois, Santé Canada recommande d'utiliser une tasse ouverte ou un verre ouvert plutôt qu'un verre avec un bec verseur ou un couvercle antifuite. ***Boire au verre est un apprentissage sécuritaire et facile qui doit être encouragé dès l'âge de 6 mois.*** *À cet âge et pour plusieurs mois, c'est bien sûr un adulte qui tient le verre pour lui.*

Les tasses et les verres sans couvercle permettent à l'enfant de s'exercer à incliner le verre pour boire sans renverser, ce que les verres à bec ne permettent pas, puisqu'il peut les mettre complètement à l'envers sans faire de dégâts. ***Si son verre est rempli au moins aux trois quarts, l'enfant réussira à boire en l'inclinant à peine.*** *Au contraire, s'il y a seulement une petite quantité de liquide dans le verre, l'enfant doit l'incliner beaucoup, et risque alors davantage de faire des dégâts.*

Puisque les ***gobelets et les verres à bec retardent l'apprentissage de l'utilisation du verre,*** *il est préférable de limiter leur utilisation. Par ailleurs, avec les verres à bec, l'enfant garde plus longtemps le liquide dans sa bouche, ce qui augmente le risque de carie lorsque le liquide est autre chose que de l'eau.*

Cette organisation est assez récente. Avant, les différentes parties du repas étaient servies les unes après les autres. Mais nous avons pu constater combien les avantages des plateaux-repas sont nombreux :

- Cette organisation permet une plus grande disponibilité des adultes pour les enfants. Les professionnelles assurent davantage leur fonction contenante auprès du groupe et es échanges sont nombreux.
- L'enfant est libre de manger les plats dans l'ordre qui lui plaît. Cette notion de plaisir est en effet primordiale. Ce dernier sera plus enclin à goûter de tout.
- L'attente est bien moindre avec le système des plateaux (l'enfant n'attend pas de finir l'entrée pour avoir le plat par ex).
- Grâce à cette organisation, c'est l'enfant lui-même qui gère la durée de son repas. Certains enfants terminent au bout de vingt minutes quand d'autres restent attablés plus longtemps.

Les enfants peuvent également être invités à se servir eux-mêmes, notamment pour l'eau grâce à des petits pichets adaptés.

A la fin du repas, l'enfant est encouragé à se laver les mains et le visage en toute autonomie à l'aide d'un gant mis à sa disposition. Un miroir l'aide à prendre conscience de son corps et l'adulte est présent pour l'aider s'il est en difficulté.

Principe 10 de la charte d'accueil : « J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Devant la variété et les changements fréquents d'enfants présents, les professionnelles auront une grande prudence quant aux risques d'allergies. Elles tiendront à jour des fiches alimentaires très précises pour chaque enfant ayant un

régime particulier (PAI) et veilleront à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la distribution des repas.

Le sommeil

Les fonctions du sommeil sont nombreuses et apportent beaucoup à l'organisme. Mais les besoins sont différents à chaque étape de la petite enfance : la durée évolue ainsi que le rythme nuit/jour.

De manière générale, vers 3 mois l'enfant aurait besoin de 7 à 9h de sommeil nocturne avec plusieurs siestes dans la journée. Puis la durée évolue progressivement pour se stabiliser vers 18 mois où l'enfant nécessiterait aux alentours de 10/12h de sommeil nocturne et d'une sieste dans la journée. Bien sûr ceci n'est qu'une source indicative, chaque enfant suivant son propre rythme selon ses besoins physiologiques, mais aussi affectifs (il arrive que certains enfants ne dorment pas de la même façon dans deux lieux différents par ex). L'équipe veille à ce que le rythme individuel soit respecté pour préserver la santé physique et psychologique de chaque enfant. De la même manière que pour les repas, le rythme peut être bouleversé lorsque l'enfant rentre en crèche.

Au sein de la crèche, un lit est prévu pour chaque enfant et reste au même endroit pour offrir des repères fixes. Cette stabilité très facile à réaliser pour les accueils réguliers sera aussi un objectif à atteindre dans la mesure du possible pour les accueils occasionnels.

De manière concrète et au sein des deux structures, 4 dortoirs sont aménagés en fonction des âges des enfants : lits à barreaux pour les bébés et moyens, et couchettes proches du sol pour les plus grands afin de leur permettre une certaine autonomie au réveil. Un adulte présent dans les dortoirs permettra un réveil échelonné en douceur et ainsi le rythme de chaque enfant est respecté. Dans la mesure du possible et surtout chez les plus petits, l'adulte qui couche l'enfant est aussi présent au réveil pour proposer une continuité qui rassure l'enfant.

Les professionnelles prennent soin d'observer chaque enfant et apprennent à repérer les signes de fatigue ainsi que le rituel d'endormissement (doudou, tétine, peluche…) pour respecter au mieux ses besoins. Lorsqu'un enfant n'arrive pas à s'endormir seul ou dans son lit, nous pouvons lui proposer de se reposer dans le hamac, sur un coussin, dans une poussette, à l'extérieur, dans les bras, avec de la musique etc. Progressivement et lorsque les professionnelles le sentent « prêt », il sera couché dans son lit personnalisé.

Ainsi, un nourrisson ou un enfant qui refuse de dormir ne sera pas maintenu au lit, il pourra aller jouer dans la pièce principale où se trouve un adulte avec les enfants qui ont déjà dormi ou dormiront plus tard. Et à l'inverse, nous évitons le plus possible de réveiller un enfant qui dort afin de préserver ses besoins de sommeil.

Les soins

Ils sont effectués aussi souvent que nécessaire, l'enfant est prévenu en amont. L'hygiène des mains s'effectue systématiquement avant et après chaque repas ou après une activité salissante ou un passage aux toilettes.

Le moment de change est un geste technique réalisé à l'eau et au savon (sauf cas particulier), les serviettes et les gants sont à usage unique. Il est assuré avec des mesures de sécurité (on ne laisse pas un enfant seul sur la table à langer, le matériel nécessaire au change est placé à proximité).

Il est un moment relationnel privilégié, d'échange verbale et affectif qui prouve à l'enfant qu'il existe hors du groupe, il est rassuré et comblé de sécurité affective. Ce temps permet aussi à l'enfant de découvrir son corps.

Nous proposons à l'enfant de participer à son change en fonction de ses capacités (monter les escaliers pour accéder à la table de change, soulever son bassin…), pour les plus grands le change s'effectue debout, ils peuvent s'ils le souhaitent se laver seul.

L'acquisition de la continence est une étape innée dans son autonomie, c'est une maturation à la fois physiologique et psychologique. On n'apprend pas à un enfant à être continent comme on ne lui apprend pas à se retourner, à s'asseoir, à marcher. L'adulte n'a pas besoin d'intervenir.

Principe 2 de la charte d'accueil : « J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

C'est un moment important ou aucune pression ne doit être exercée sur l'enfant pour ne pas le bloquer psychologiquement. Il doit être prêt autant dans son corps que dans sa tête afin de pouvoir être attentif à ses sensations internes, les analyser et décider quand il est nécessaire d'ouvrir ou fermer « les portes ». La meilleure préparation est donc de proposer aux enfants toutes les matériaux possibles (eau, sable…) pour transvaser, vider, remplir…. Il faut beaucoup de temps et de jeux pour que l'enfant prenne conscience que son corps est « comme un contenant », il reste entier même « lorsqu'il se vide ».

Les étapes de l'acquisition de la continence :

1. L'enfant sait identifier son besoin en tant que tel, il reconnait les signaux
2. Il est capable de se retenir et de s'abstenir d'un soulagement immédiat.
3. Il cherche le lieu, le matériel ou les conditions adéquates pour soulager son besoin.

La continuité de ses acquisitions peut être différente entre la maison et le multi-accueil, c'est pourquoi nous n'obligeons pas les enfants à aller aux toilettes ou sur le pot. S'ils le demandent nous pouvons être amenés à lui remettre la couche.

Il est important que les parents qui éprouvent des difficultés viennent nous en parler, pour ne pas bousculer cette acquisition en vue d'une scolarisation prochaine.

Relâcher la pression et le laisser maitre de son acquisition, c'est lui qui décide.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1000 PREMIERS JOURS

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.